## Réforme de la FDE - Journée d'action INSPE-MEEF - 6 mai 2024 - Collectif FDE du SNESUP-FSU

- is:	léments d'information sur la réforme (diapo novembre, annonces gouv) sus du diapo "Écoles Normales XXI <sup>e</sup> siècle" sus des échanges entre Réseau des INSPE et Cabinet de l'Elysée sus du CNESER	Nos questions > nos revendications
CONCOURS	Concours en fin de L3 dès 2025 pour tout le monde (CRPE ; CAPES / CAPET / CAPLP / CAPEPS ; CPE) sauf agrégation  Double concours en 2025 et 2026 Fin des contrats AED  Maquettes génériques et programmes de concours (Physique Chimie, LM, LC, Maths, HG, Sciences-Eco) à venir ; CRPE "centré sur mathématiques et français"  Pour les lauréats des concours : 2 années de Master (nouveau M1 rentrée 2025) :  - En M1 "élève professeur" 25% observation (37,5% observation et pratique accompagnée ?) 900 euros (ou 1400 ?) net/brut ?  - En M2 fonctionnaire stagiaire 50% en responsabilité = moyen d'emploi, 1800 euros net/brut ?	Nombre de postes au concours ?  Modalités et moment de la titularisation ?  > il faut une augmentation significative du nombre total de postes et annoncer la répartition entre les deux concours de 2025 et 2026  Maquettes des concours :  - oral 2 contesté - "vérification des connaissances", des "fondamentaux" en CRPE ?
STRUCTURE DE FORMATION	Création d'ENSP sous Co-tutelle MEN/MESR, "structure de coordination" (composante pas au sens juridique du terme au sein des universités)  Master ENSP pour les lauréats concours Contrôle IGESR  Formatrices et formateurs "choisis" en master : PE = 50% univ + 50% MEN (mis à dispo pour 3 ans = 30% + 20% "terrain"); Corps enseignant = 1/3 1er degré choix MEN; 1/3 2nd degré choix MEN; 1/3 univ choix MEN et Univ  Pas de modification du code de l'éducation; les INSPE continueraient à exister dans leur forme actuelle régie par les articles L.721-1, L.721-2 et L.721-3.  INSPE resteront des composantes de l'université pour porter les diplômes comme les UFR.	Quid des INSPE, des sites et des personnels ? Caractère universitaire de la formation ? Recrutement univ / "choix" des formateurs par le MEN ?  Quid des non lauréats ? Quid des Masters MEEF existants ?  > maintien des MEEF, des sites, des personnels > poursuite d'études des non lauréats, master MEEF avec repréparation au concours

AVANT CONCOURS	1er degré = licences pluri à créer pour la rentrée 2025 ; il faut qu'il y ait une ou deux licences PE clairement affichées par académie ; Dispense des épreuves écrites si réussite à des tests standardisés en L1 et L2 ; L pluri : 50% "académique" + 30% "pédagogie" + 20% "terrain" (si accès par licence disciplinaire alors modules de préparation 60 ECTS) ; Cadrage maquette licence pluri PE = 2/3 contenus pour disciplines enseignées à l'école (GT sur ces maquettes sans FU et sans RINSPE) mais Dgesip a annoncé un GT MESR avec FU, RINSPE et VP CFVU  2d degré = licences disciplinaires + modules de préparation en L3 à la rentrée 2024 à partir 2025, modules en L2 et en L3 = 30 ECTS x 2 = 60 ECTS	Module "en plus" des heures de Licence ? Pour toutes les licences ? Volumes et financement des modules ? Passerelles entrantes / sortantes des Licences ? Et pour les CPE ? et autres concours auxquels ne correspond pas une licence dédiée ? Création d'une licence pluri sur tous les sites départementaux ? Avec quels moyens ? Quid des licences déjà existantes ? Visibilité Parcoursup novembre 2024 !
APRÈS CONCOURS	<ul> <li>1er degré         <ul> <li>M1: 62,5% "renforcement professionnel" + 37,5% observ. et pratique accompagnée = 1,5 j (pour les lauréats "issus du concours de droit commun": modules de renforcement sur la didactique et la pédagogie);</li> <li>M2: 50% "renforcement professionnel" + 50% responsabilité = 2 j</li> </ul> </li> <li>2<sup>d</sup> degré         <ul> <li>M1: 37,5 % observation et pratique accompagnée + 62,75 % enseignements (est-ce la même chose que "renforcement professionnel" pour PE ?);</li> <li>M2: 50% responsabilité + 50% enseignements disciplinaires</li> </ul> </li> <li>Maquettes Master cadrées sous forme de référentiel</li> </ul>	Caractère universitaire de la formation ? Place de la recherche ?  Moyens et modalités de suivi de stage ? Année de M2 surchargée  Pertinence des contenus listés ? Approche caricaturale du MEN : des "fondamentaux" (jamais définis) complétés par l'enseignement de "techniques" (supposées innovantes, efficaces en référence aux travaux du CSEN) et un empilement d'items divers (inclusion, égalité fille-garçon, numérique, laïcité et valeurs de la république) réputés "transversaux"  > du temps et des concertations pour une réforme FDE

Visio 17h: <a href="https://snesup.bbb.wbnr.cloud/rooms/sta-io6-qjj-jzz/join">https://snesup.bbb.wbnr.cloud/rooms/sta-io6-qjj-jzz/join</a>

- bilan des actions locales
- compte rendu de la réunion multilatérale au MEN
- suites de la mobilisation